

ANNUAIRE  
DE LA  
COMMISSION  
DU DROIT  
INTERNATIONAL  
  
1975

*Volume I*

*Comptes rendus analytiques  
de la vingt-septième session  
5 mai-25 juillet 1975*

---

NATIONS UNIES





ANNUAIRE  
DE LA  
COMMISSION  
DU DROIT  
INTERNATIONAL

1975

*Volume I*

*Comptes rendus analytiques  
de la vingt-septième session*

*5 mai-25 juillet 1975*

---

NATIONS UNIES  
New York, 1976



## AVERTISSEMENT

Les comptes rendus analytiques reproduits dans le présent volume comprennent les corrections apportées aux comptes rendus analytiques provisoires à la demande des membres de la Commission et les modifications qu'ont exigées les travaux d'édition.

Les cotes de documents figurant dans le texte, composées de lettres et de chiffres, servent à identifier les documents de l'Organisation des Nations Unies. L'expression *Annuaire* (suivie de points de suspension et de l'année : *Annuaire... 1970*) s'entend de l'*Annuaire de la Commission du droit international*.

Les rapports des rapporteurs spéciaux qui ont été examinés au cours de la session, ainsi que certains autres documents, y compris le rapport de la Commission, sont publiés dans le volume II du présent *Annuaire*.

A/CN.4/Ser.A/1975

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

*Numéro de vente* : F.76.V.3.

Prix : 12 dollars des États-Unis  
(ou équivalent en monnaie du pays)

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>		<i>Pages</i>
Membres de la Commission et Bureau . . . . .	x	<b>1307<sup>e</sup> séance</b>	
Ordre du jour . . . . .	xi	<i>Lundi 12 mai 1975, à 15 h 5</i>	
<b>Comptes rendus analytiques</b>		Responsabilité des États ( <i>suite</i> )	
<b>1302<sup>e</sup> séance</b>		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
<i>Lundi 5 mai 1975, à 15 h 30</i>		Article 10 (Comportement d'organes agissant en	
Ouverture de la session . . . . .	1	dépassement de leur compétence ou en contradic-	
Déclaration du Président sortant . . . . .	1	tion avec les prescriptions concernant leur activité)	20
Élection du Bureau . . . . .	2	( <i>suite</i> ) . . . . .	
Adoption de l'ordre du jour . . . . .	3	Composition du Comité de rédaction . . . . .	25
Organisation des travaux . . . . .	3		
<b>1303<sup>e</sup> séance</b>		<b>1308<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mardi 6 mai 1975, à 11 h 55</i>		<i>Mardi 13 mai 1975, à 10 h 5</i>	
Responsabilité des États		Responsabilité des États ( <i>reprise du débat de la séance</i>	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		<i>précédente</i> )	
Article 10 (Comportement d'organes agissant en		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
dépassement de leur compétence ou en contradic-		Article 11 (Comportement de simples particuliers) . .	26
tion avec les prescriptions concernant leur activité).	3		
<b>1304<sup>e</sup> séance</b>		<b>1309<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mercredi 7 mai 1975, à 10 h 20</i>		<i>Mercredi 14 mai 1975, à 10 h 10</i>	
Responsabilité des États ( <i>suite</i> )		Responsabilité des États ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 10 (Comportement d'organes agissant en		Article 11 (Comportement de simples particuliers)	
dépassement de leur compétence ou en contradic-		( <i>suite</i> ) . . . . .	31
tion avec les prescriptions concernant leur activité)	7		
( <i>suite</i> ) . . . . .		<b>1310<sup>e</sup> séance</b>	
<b>1305<sup>e</sup> séance</b>		<i>Jeudi 15 mai 1975, à 10 h 10</i>	
<i>Jeudi 8 mai 1975, à 10 h 5</i>		Coopération avec d'autres organismes	
Responsabilité des États ( <i>suite</i> )		Déclaration de l'Observateur du Comité juridique	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		consultatif africano-asiatique . . . . .	37
Article 10 (Comportement d'organes agissant en		Responsabilité des États ( <i>reprise du débat de la séance</i>	
dépassement de leur compétence ou en contradic-		<i>précédente</i> )	
tion avec les prescriptions concernant leur activité)		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
( <i>suite</i> ) . . . . .	11	Article 11 (Comportement de simples particuliers)	
<b>1306<sup>e</sup> séance</b>		( <i>suite</i> ) . . . . .	40
<i>Vendredi 9 mai 1975, à 10 h 45</i>		<b>1311<sup>e</sup> séance</b>	
Responsabilité des États ( <i>suite</i> )		<i>Vendredi 16 mai 1975, à 10 h 10</i>	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		Responsabilité des États ( <i>suite</i> )	
Article 10 (Comportement d'organes agissant en		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
dépassement de leur compétence ou en contradic-		Article 11 (Comportement de simples particuliers)	
tion avec les prescriptions concernant leur activité)		( <i>suite</i> ) . . . . .	42
( <i>suite</i> ) . . . . .	17	<b>1312<sup>e</sup> séance</b>	
<b>1307<sup>e</sup> séance</b>		<i>Mardi 20 mai 1975, à 15 h 10</i>	
<i>Lundi 12 mai 1975, à 15 h 5</i>		Responsabilité des États ( <i>suite</i> )	
Responsabilité des États ( <i>suite</i> )		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		Article 12 (Comportement d'autres sujets de droit	
Article 10 (Comportement d'organes agissant en		international) . . . . .	46
dépassement de leur compétence ou en contradic-			
tion avec les prescriptions concernant leur activité)			
( <i>suite</i> ) . . . . .	17		

	<i>Pages</i>		<i>Pages</i>
<b>1313<sup>e</sup> séance</b>		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
<i>Mercredi 21 mai 1975, à 11 h 25</i>		Article 9 (Principe général du passage de l'ensemble	
Organisation des travaux . . . . .	51	des biens d'État) ( <i>suite</i> ) . . . . .	85
Responsabilité des États ( <i>reprise du débat de la séance</i>		<b>1320<sup>e</sup> séance</b>	
<i>précédente</i> )		<i>Lundi 2 juin 1975, à 15 h 10</i>	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		Succession d'États dans les matières autres que les traités	
Article 12 (Comportement d'autres sujets de droit		( <i>suite</i> )	
international) ( <i>suite</i> ) . . . . .	52	Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
<b>1314<sup>e</sup> séance</b>		Article 9 (Principe général du passage de l'ensemble	
<i>Jeudi 22 mai 1975, à 10 h 5</i>		des biens d'État) ( <i>suite</i> ) . . . . .	91
Responsabilité des États ( <i>suite</i> )		Article 10 (Droits de puissance concédante). . . . .	95
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		<b>1321<sup>e</sup> séance</b>	
Article 12 (Comportement d'autres sujets de droit		<i>Mardi 3 juin 1975, à 10 h 15</i>	
international) ( <i>suite</i> ) . . . . .	56	Succession d'États dans les matières autres que les traités	
<b>1315<sup>e</sup> séance</b>		( <i>suite</i> )	
<i>Vendredi 23 mai 1975, à 10 h 10</i>		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Onzième session du Séminaire de droit international. . . . .	62	Article 10 (Droits de puissance concédante) ( <i>suite</i> ) . . . . .	97
Responsabilité des États ( <i>reprise du débat de la séance</i>		Coopération avec d'autres organismes ( <i>reprise du débat de</i>	
<i>précédente</i> )		<i>la 1310<sup>e</sup> séance</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		Déclaration de l'Observateur du Comité juridique	
Article 12 (Comportement d'autres sujets de droit		interaméricain . . . . .	100
international) ( <i>suite</i> ) . . . . .	62	<b>1322<sup>e</sup> séance</b>	
<b>1316<sup>e</sup> séance</b>		<i>Mercredi 4 juin 1975, à 10 h 10</i>	
<i>Lundi 26 mai 1975, à 15 h 10</i>		Succession d'États dans les matières autres que les traités	
Onzième session du Séminaire de droit international		( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )	
( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> ) . . . . .	68	Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Responsabilité des États ( <i>reprise du débat de la séance</i>		Article 11 (Créances d'État) . . . . .	103
<i>précédente</i> )		<b>1323<sup>e</sup> séance</b>	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		<i>Jeudi 5 juin 1975, à 10 h 10</i>	
Article 13 (Attribution rétroactive à un État des faits		Organisation des travaux ( <i>reprise du débat de la 1313<sup>e</sup></i>	
d'organes d'un mouvement insurrectionnel victo-		<i>séance</i> ) . . . . .	108
rieux) . . . . .	68	Succession d'États dans les matières autres que les traités	
<b>1317<sup>e</sup> séance</b>		( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )	
<i>Mardi 27 mai 1975, à 10 h 10</i>		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Responsabilité des États ( <i>suite</i> )		Article 11 (Créances d'État) ( <i>suite</i> ) . . . . .	109
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		<b>1324<sup>e</sup> séance</b>	
Article 13 (Attribution rétroactive à un État des faits		<i>Vendredi 6 juin 1975, à 10 h 15</i>	
d'organes d'un mouvement insurrectionnel victo-		Succession d'États dans les matières autres que les traités	
rieux) ( <i>suite</i> ) . . . . .	74	( <i>suite</i> )	
<b>1318<sup>e</sup> séance</b>		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
<i>Jeudi 29 mai 1975, à 10 h 10</i>		Article X (Définition de l'État tiers) . . . . .	113
Succession d'États dans les matières autres que les traités		Article Y (Détermination des biens de l'État tiers) et	
Présentation par le Rapporteur spécial . . . . .	79	Article Z (Sort des biens de l'État tiers) . . . . .	115
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		<b>1325<sup>e</sup> séance</b>	
Article 9 (Principe général du passage de l'ensemble		<i>Lundi 9 juin 1975, à 15 h 10</i>	
des biens d'État) . . . . .	80	Succession d'États dans les matières autres que les traités	
<b>1319<sup>e</sup> séance</b>		( <i>suite</i> )	
<i>Vendredi 30 mai 1975, à 10 h 15</i>		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Succession d'États dans les matières autres que les traités		Déclaration de M. Pinto sur les articles déjà étudiés . . . . .	119
( <i>suite</i> )		Article 12 (Monnaie) . . . . .	120

	<i>Pages</i>
<b>1326<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mardi 10 juin 1975, à 10 h 20</i>	
Succession d'États dans les matières autres que les traités ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 12 (Monnaie) ( <i>suite</i> ) . . . . .	124
Article 13 (Fonds d'État et Trésor),	
Article 14 (Archives et bibliothèques d'État) et	
Article 15 (Biens d'État situés hors du territoire transféré) . . . . .	124
<b>1327<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mercredi 11 juin 1975, à 10 h 20</i>	
Succession d'États dans les matières autres que les traités ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 12 (Monnaie) ( <i>suite</i> ) . . . . .	128
<b>1328<sup>e</sup> séance</b>	
<i>jeudi 12 juin 1975, à 10 h 15</i>	
Succession d'États dans les matières autres que les traités ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 12 (Monnaie) ( <i>suite</i> ) . . . . .	133
<b>1329<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Vendredi 13 juin 1975, à 10 h 10</i>	
Onzième session du Séminaire de droit international ( <i>reprise du débat de la 1316<sup>e</sup> séance</i> ) . . . . .	138
Succession d'États dans les matières autres que les traités ( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )	
Projets d'articles présentés par le Comité de rédaction	
Article 9 (Principe général du passage des biens d'État)	138
[Article 11 (Passage des créances d'État)] . . . . .	139
Article 3 (Expressions employées), alinéa <i>e</i> , et	
Article X (Absence d'effets d'une succession d'États sur les biens d'un État tiers) . . . . .	140
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 12 (Monnaie) ( <i>suite</i> ) . . . . .	142
<b>1330<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Lundi 16 juin 1975, à 15 h 10</i>	
Succession d'États dans les matières autres que les traités ( <i>suite</i> )	
Rédaction des textes russes des articles . . . . .	143
Clause de la nation la plus favorisée	
Déclaration liminaire du Rapporteur spécial . . . . .	144
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 6 (Présomption en faveur du caractère incondi- tionnel de la clause de la nation la plus favorisée),	
Article 6 <i>bis</i> (Effet d'une clause inconditionnelle de la nation la plus favorisée) et	
Article 6 <i>ter</i> (Effet d'une clause de la nation la plus favorisée sous condition d'avantages réciproques)	147

	<i>Pages</i>
<b>1331<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mardi 17 juin 1975, à 10 h 10</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 6 (Présomption en faveur du caractère incondi- tionnel de la clause de la nation la plus favorisée),	
Article 6 <i>bis</i> (Effet d'une clause inconditionnelle de la nation la plus favorisée) et	
Article 6 <i>ter</i> (Effet d'une clause de la nation la plus favorisée sous condition d'avantages réciproques)	149
Article 6 <i>quater</i> (Respect des lois et règlements de l'État concédant) . . . . .	152
<b>1332<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mercredi 18 juin 1975, à 10 h 10</i>	
Hommage à la mémoire de M. Eisaku Sato, premier ministre du Japon . . . . .	156
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 6 <i>quater</i> (Respect des lois et règlements de l'État concédant) ( <i>suite</i> ) et	
Article 6 <i>quinquies</i> (Interdiction de se soustraire aux obligations résultant d'une clause de la nation la plus favorisée) . . . . .	156
<b>1333<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Jeudi 19 juin 1975, à 10 h 10</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 7 (La règle <i>ejusdem generis</i> ) et	
Article 7 <i>bis</i> (Portée de la clause de la nation la plus favorisée quant aux personnes et quant aux biens) . . . . .	162
Coopération avec d'autres organismes ( <i>reprise du débat de la 1321<sup>e</sup> séance</i> )	
Déclaration de l'Observateur du Comité européen de coopération juridique . . . . .	167
<b>1334<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Vendredi 20 juin 1975, à 10 h 10</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 7 (La règle <i>ejusdem generis</i> ) et	
Article 7 <i>bis</i> (Portée de la clause de la nation la plus favorisée quant aux personnes et quant aux biens) ( <i>suite</i> ) . . . . .	169
Article 8 (La clause de la nation la plus favorisée et les clauses réservées) et	
Article 8 <i>bis</i> (La clause de la nation la plus favorisée et les accords multilatéraux) . . . . .	171
<b>1335<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Lundi 23 juin 1975, à 15 h 15</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 8 (La clause de la nation la plus favorisée et les clauses réservées) et	
Article 8 <i>bis</i> (La clause de la nation la plus favorisée et les accords multilatéraux) ( <i>suite</i> ) . . . . .	174

	<i>Pages</i>
<b>1336<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mardi 24 juin 1975, à 10 h 10</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 9 (Clause du traitement national) et	
Article 10 (Traitement national) . . . . .	180
<b>1337<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mercredi 25 juin 1975, à 10 h 20</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Déclaration du Rapporteur spécial sur la question de	
la clause du traitement national . . . . .	186
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 13 (Droit de l'État bénéficiaire au traitement	
national en vertu d'une clause de la nation la plus	
favorisée) . . . . .	187
<b>1338<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Jeudi 26 juin 1975, à 10 h 10</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 13 (Droit de l'État bénéficiaire au traitement	
national en vertu d'une clause de la nation la plus	
favorisée) ( <i>suite</i> ) . . . . .	192
<b>1339<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Vendredi 27 juin 1975, à 10 h 10</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 14 (Cumul du traitement national et du traite-	
ment de la nation la plus favorisée) . . . . .	197
Article 15 (Date à laquelle la clause de la nation la	
plus favorisée prend effet) et	
Article 16 (Extinction ou suspension de l'effet d'une	
clause de la nation la plus favorisée) . . . . .	200
Le cas des unions douanières et des associations	
analogues d'États . . . . .	202
<b>1340<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Lundi 30 juin 1975, à 15 h 10</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 15 (Date à laquelle la clause de la nation la	
plus favorisée prend effet) et	
Article 16 (Extinction ou suspension de l'effet d'une	
clause de la nation la plus favorisée) ( <i>suite</i> ) . . . .	202
<b>1341<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mardi 1<sup>er</sup> juillet 1975, à 10 h 15</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 0 (article additionnel) . . . . .	208
<b>1342<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mercredi 2 juillet 1975, à 10 h 10</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 0 (article additionnel) ( <i>suite</i> ) . . . . .	214

	<i>Pages</i>
<b>1343<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Jeudi 3 juillet 1975, à 10 h 20</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 0 (article additionnel) ( <i>suite</i> ) et	
Nouvel article proposé par M. Reuter . . . . .	221
<b>1344<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Vendredi 4 juillet 1975, à 10 h 10</i>	
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 0 (article additionnel) ( <i>suite</i> ) . . . . .	227
Question des traités conclus entre États et organisations	
internationales ou entre deux ou plusieurs organisations	
internationales	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 7 (Pleins pouvoirs) et	
Article 2 (Expressions employées) paragraphe 1, c	228
<b>1345<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Lundi 7 juillet 1975, à 15 h 50</i>	
Souhaits de bienvenue à M. Rossides . . . . .	235
Responsabilité des États ( <i>reprise du débat de la 1317<sup>e</sup></i>	
<i>séance</i> )	
Projets d'articles présentés par le Comité de rédaction	
Article 10 (Attribution à l'État du comportement	
d'organes agissant en dépassement de leur compé-	
tence ou en contradiction avec les instructions	
concernant leur activité) . . . . .	235
Article 11 (Comportement de personnes n'agissant	
pas pour le compte de l'État) . . . . .	235
Article 12 (Comportement d'organes d'un autre État)	236
Article 12 <i>bis</i> (Comportement d'organes d'une orga-	
nisation internationale) . . . . .	237
Article 12 <i>ter</i> (Comportement d'organes d'un mouve-	
ment insurrectionnel) . . . . .	238
Article 13 (Attribution à l'État du fait d'un mouve-	
ment insurrectionnel qui devient le nouveau gouver-	
nement d'un État ou qui aboutit à la création d'un	
nouvel État) . . . . .	238
Question des traités conclus entre États et organisations	
internationales ou entre deux ou plusieurs organisations	
internationales ( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 7 (Pleins pouvoirs) et	
Article 2 (Expressions employées), paragraphe 1, c	
( <i>suite</i> ) . . . . .	239
Article 8 (Confirmation ultérieure d'un acte accompli	
sans autorisation) . . . . .	240
Article 9 (Adoption du texte),	
Article 2 (Expressions employées), paragraphe 1, g, et	
Article 10 (Authentification du texte) . . . . .	241
<b>1346<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Mardi 8 juillet 1975, à 10 h 10</i>	
Question des traités conclus entre États et organisations	
internationales ou entre deux ou plusieurs organisations	
internationales ( <i>suite</i> )	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 9 (Adoption du texte),	
Article 2 (Expressions employées), paragraphe 1, g, et	
Article 10 (Authentification du texte) ( <i>suite</i> ) . . . .	241

	<i>Pages</i>		<i>Pages</i>
<b>1347<sup>e</sup> séance</b>			
<i>Mercredi 9 juillet 1975, à 11 h 10</i>			
Question des traités conclus entre États et organisations internationales ou entre deux ou plusieurs organisations internationales ( <i>suite</i> )		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 11 (Modes d'expression du consentement à être lié par un traité),		Article 19 (Formulation des réserves),	
Article 2 (Expressions employées), paragraphe 1, b,		Article 20 (Acceptation des réserves et objections aux réserves),	
Article 12 (Expression, par la signature, du consentement à être lié par un traité),		Article 21 (Effets juridiques des réserves et des objections aux réserves),	
Article 13 (Expression, par l'échange d'instruments constituant un traité, du consentement à être lié par un traité),		Article 22 (Retrait des réserves et des objections aux réserves) et	
Article 14 (Expression, par l'acceptation, l'approbation ou la ratification du consentement à être lié par un traité),		Article 23 (Procédure relative aux réserves) ( <i>suite</i> ) . . . . .	263
Article 15 (Expression, par l'adhésion, du consentement à être lié par un traité) et			
Article 16 (Échange, dépôt ou notification des instruments de ratification, d'acceptation d'approbation ou d'adhésion) . . . . .	249		
<b>1348<sup>e</sup> séance</b>		<b>1350<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Jeudi 10 juillet 1975, à 10 h 15</i>			
Question des traités conclus entre États et organisations internationales ou entre deux ou plusieurs organisations internationales ( <i>suite</i> )		<i>Lundi 14 juillet 1975, à 15 h 15</i>	
Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial		Question des traités conclus entre États et organisations internationales ou entre deux ou plusieurs organisations internationales ( <i>suite</i> )	
Article 11 (Modes d'expression du consentement à être lié par un traité),		Projet d'articles présenté par le Rapporteur spécial	
Article 2 (Expressions employées), paragraphe 1, b,		Article 19 (Formulation des réserves),	
Article 12 (Expression, par la signature, du consentement à être lié par un traité),		Article 20 (Acceptation des réserves et objections aux réserves) et	
Article 13 (Expression, par l'échange d'instruments constituant un traité, du consentement à être lié par un traité),		Article 21 (Effets juridiques des réserves et des objections aux réserves) ( <i>suite</i> ) . . . . .	269
Article 14 (Expression, par l'acceptation, l'approbation ou la ratification du consentement à être lié par un traité),		Article 22 (Retrait des réserves et des objections aux réserves) et	
Article 15 (Expression, par l'adhésion, du consentement à être lié par un traité) et		Article 23 (Procédure relative aux réserves) ( <i>suite</i> ) . . . . .	271
Article 16 (Échange, dépôt ou notification des instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion) ( <i>suite</i> ) . . . . .	255		
Article 17 (Consentement à être lié par une partie d'un traité et choix entre des dispositions différentes) et		<b>1351<sup>e</sup> séance</b>	
Article 18 (Obligation de ne pas priver un traité de son objet et de son but avant son entrée en vigueur) . . . . .	259	<i>Mercredi 16 juillet 1975, à 10 h 15</i>	
Article 19 (Formulation de réserves),		Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-septième session	
Article 20 (Acceptation des réserves et objections aux réserves),		Chapitre 1 <sup>er</sup> . — Organisation de la session . . . . .	273
Article 21 (Effets juridiques des réserves et des objections aux réserves),		Chapitre II. — Responsabilité des États	
Article 22 (Retrait des réserves et des objections aux réserves) et		A. Introduction . . . . .	274
Article 23 (Procédure relative aux réserves) . . . . .	260	Succession d'États dans les matières autres que les traités	
		Nouvel article proposé par le Rapporteur spécial . . . . .	276
<b>1349<sup>e</sup> séance</b>		<b>1352<sup>e</sup> séance</b>	
<i>Vendredi 11 juillet 1975, à 10 h 15</i>			
Question des traités conclus entre États et organisations internationales ou entre deux ou plusieurs organisations internationales ( <i>suite</i> )		<i>Jeudi 17 juillet 1975, à 10 heures</i>	
		Clause de la nation la plus favorisée ( <i>reprise du débat de la 1344<sup>e</sup> séance</i> )	
		Projets d'articles présentés par le Comité de rédaction	
		Article 6 [8] (Inconditionnalité des clauses de la nation la plus favorisée) . . . . .	277
		Article 6 bis [9] (Effet d'une clause inconditionnelle de la nation la plus favorisée) . . . . .	278
		Article 6 ter [10] (Effet d'une clause de la nation la plus favorisée sous condition de réciprocité matérielle) . . . . .	279
		Article 7 [11] (Étendue des droits découlant d'une clause de la nation la plus favorisée) . . . . .	279
		Article 7 bis [12] (Acquisition de droits en vertu d'une clause de la nation la plus favorisée) . . . . .	280
		Article 6 ter/bis [13] (Non-pertinence du fait que le traitement est conféré avec ou sans contrepartie) . . . . .	280
		Article 8 [14] (Non-pertinence des restrictions convenues entre l'État concédant et l'État tiers) . . . . .	281
		Article 8 bis [15] (Non-pertinence du fait que le traitement est conféré en vertu d'un accord bilatéral ou d'un accord multilatéral) . . . . .	281
		Article 13 [16] (Droit au traitement national en vertu d'une clause de la nation la plus favorisée) . . . . .	281
		Article 14 [17] (Traitement de la nation la plus favorisée, traitement national ou autre traitement concernant la même matière) . . . . .	282

	<i>Pages</i>
Article 15 [18] (Commencement de la jouissance des droits découlant d'une clause de la nation la plus favorisée) et	
Article 16 [19] (Extinction ou suspension de la jouissance des droits découlant d'une clause de la nation la plus favorisée) . . . . .	284
Article 6 <i>quater</i> [20] (Exercice des droits découlant d'une clause de la nation la plus favorisée et respect des lois et règlements de l'État concédant) . . . . .	286
Article 0 [21] (Les clauses de la nation la plus favorisée et le traitement conféré dans le cadre d'un système généralisé de préférences) . . . . .	286

**1353<sup>e</sup> séance**

*Lundi 21 juillet 1975, à 15 h 10*

Question des traités conclus entre États et organisations internationales ou entre deux ou plusieurs organisations internationales (*reprise du débat de la 1350<sup>e</sup> séance*)

Projets d'articles présentés par le Comité de rédaction

Article 2 (Expressions employées)	
Paragraphe 1, alinéas <i>b</i> et <i>b bis</i> . . . . .	287
Paragraphe 1, alinéas <i>b ter</i> , <i>c</i> et <i>c bis</i> . . . . .	288
Paragraphe 1, alinéa <i>g</i> . . . . .	289
Article 7 (Pleins pouvoirs et pouvoirs) . . . . .	289
Article 8 (Confirmation ultérieure d'un acte accompli sans autorisation) . . . . .	290
Article 9 (Adoption du texte) . . . . .	290
Article 10 (Authentification du texte) . . . . .	292
Article 11 (Modes d'établissement du consentement à être lié par un traité) . . . . .	292
Article 12 (La signature comme mode d'établissement du consentement à être lié par un traité) . . . . .	292
Article 13 (L'échange d'instruments constituant un traité comme mode d'établissement du consentement à être lié par un traité) . . . . .	293
Article 14 (La ratification, un acte de confirmation formelle, l'acceptation ou l'approbation comme mode d'établissement du consentement à être lié par un traité) . . . . .	294
Article 15 (L'adhésion comme mode d'établissement du consentement à être lié par un traité) : . . . . .	294
Article 16 (Échange, dépôt ou notification des instruments de ratification, de confirmation formelle, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion) . . . . .	295
Article 17 (Consentement à être lié par une partie d'un traité et choix entre des dispositions différentes) . . . . .	295
Article 18 (Obligation de ne pas priver un traité de son objet et de son but avant son entrée en vigueur) . . . . .	295
Clause de la nation la plus favorisée ( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )	
Projets d'articles proposés par le Comité de rédaction	
Article 0 [21] (Les clauses de la nation la plus favorisée et le traitement conféré dans le cadre d'un système généralisé de préférences) ( <i>suite</i> ) . . . . .	296

**1354<sup>e</sup> séance**

*Mardi 22 juillet 1975, à 10 h 15*

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-septième session (*reprise du débat de la 1351<sup>e</sup> séance*)

Chapitre II. — Responsabilité des États (*suite*)

B. Projet d'articles sur la responsabilité des États	
Commentaire de l'article 12 (Comportement d'organes d'un autre État) . . . . .	298

	<i>Pages</i>
Commentaire de l'article 12 <i>bis</i> [13] (Comportement d'organes d'une organisation internationale) . . . . .	299
Chapitre IV. — Clause de la nation la plus favorisée	
A. Introduction . . . . .	301
B. Projet d'articles relatif à la clause de la nation la plus favorisée	
Commentaire des articles 6 [8] (Inconditionnalité des clauses de la nation la plus favorisée), 6 <i>bis</i> [9] (Effet d'une clause inconditionnelle de la nation la plus favorisée) et 6 <i>ter</i> [10] (Effet d'une clause de la nation la plus favorisée sous condition de réciprocité matérielle) . . . . .	302

**1355<sup>e</sup> séance**

*Mercredi 23 juillet 1975, à 10 h 10*

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-septième session (*suite*)

Chapitre III. — Succession d'États dans les matières autres que les traités

A. Introduction . . . . .	303
B. Projet d'articles sur la succession d'États dans les matières autres que les traités	
Commentaire de l'article 9 (Principe général du passage des biens d'État) . . . . .	304
Commentaire de l'article [11] [Passage des créances d'État] . . . . .	304
Commentaire de l'alinéa <i>e</i> de l'article 3 (Expressions employées) . . . . .	306
Commentaire de l'article X (Absence d'effets d'une succession d'États sur les biens d'un État tiers) . . . . .	306
Chapitre II. — Responsabilité des États ( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )	
B. Projet d'articles sur la responsabilité des États ( <i>suite</i> )	
Commentaire de l'article 12 <i>ter</i> [14] (Comportement d'organes d'un mouvement insurrectionnel) . . . . .	306
Commentaire de l'article 13 [15] (Attribution à l'État du fait d'un mouvement insurrectionnel qui devient le nouveau gouvernement d'un État ou qui aboutit à la création d'un nouvel État) . . . . .	308

**1356<sup>e</sup> séance**

*Mercredi 23 juillet 1975, à 16 h 45*

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-septième session (*suite*)

Chapitre IV. — Clause de la nation la plus favorisée (*reprise du débat de la 1354<sup>e</sup> séance*)

A. Introduction ( <i>suite</i> ) . . . . .	309
B. Projet d'articles sur la clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> ) . . . . .	309
Commentaire de l'article 6 <i>ter/bis</i> [13] (Non-pertinence du fait que le traitement est conféré avec ou sans contrepartie) . . . . .	309
Commentaire de l'article 6 <i>quater</i> [20] (Exercice des droits découlant d'une clause de la nation la plus favorisée et respect des lois et règlements de l'État concédant) . . . . .	309
Commentaire de l'article 7 [11] (Étendue des droits découlant d'une clause de la nation la plus favorisée) et 7 <i>bis</i> [12] (Acquisition de droits en vertu d'une clause de la nation la plus favorisée) . . . . .	310
Commentaire de l'article 8 [14] (Non-pertinence des restrictions convenues entre l'État concédant et l'État tiers) . . . . .	310

	Pages		Pages
Commentaire de l'article 8 <i>bis</i> [15] (Non-pertinence du fait que le traitement est conféré en vertu d'un accord bilatéral ou d'un accord multilatéral) . . .	311	Commentaire de l'article 14 [17] (Traitement de la nation la plus favorisée, traitement national [ou autre traitement] concernant la même matière) . . . . .	316
<b>1357<sup>e</sup> séance</b>		Commentaire de l'article 15 [18] (Commencement de la jouissance de droits découlant d'une clause de la nation la plus favorisée) . . . . .	316
<i>Jeudi 24 juillet 1975, à 10 h 10</i>		Commentaire de l'article 16 [19] (Extinction ou suspension de la jouissance des droits découlant d'une clause de la nation la plus favorisée) . . .	316
Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-septième session ( <i>suite</i> )		<b>1358<sup>e</sup> séance</b>	
Chapitre V. — Question des traités conclus entre États et organisations internationales ou entre deux ou plusieurs organisations internationales		<i>Jeudi 24 juillet 1975, à 16 h 10</i>	
A. Introduction . . . . .	312	Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-septième session ( <i>suite</i> )	
B. Projet d'articles sur les traités conclus entre États et organisations internationales ou entre organisations internationales		Chapitre IV. — Clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Commentaire de l'article 7 (Pleins pouvoirs et pouvoirs) . . . . .	313	B. Projet d'articles sur la clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )	
Commentaire de l'article 2 (Expressions employées), paragraphe 1, alinéas <i>c</i> et <i>c bis</i> . . . . .	314	Commentaire de l'article 0 [21] (La clause de la nation la plus favorisée et le traitement conféré dans le cadre d'un système généralisé de préférences) . . . . .	317
Commentaire de l'article 8 (Confirmation ultérieure d'un acte accompli sans autorisation) . . . . .	314	Chapitre II. — Responsabilité des États ( <i>reprise du débat de la 1355<sup>e</sup> séance</i> )	
Commentaire de l'article 9 (Adoption du texte) . . . . .	314	B. Projet d'articles sur la responsabilité des États ( <i>suite</i> )	
Commentaire de l'article 10 (Authentification du texte) . . . . .	314	Commentaire de l'article 10 (Attribution à l'État du comportement d'organes agissant en dépassement de leur compétence ou en contradiction avec les instructions concernant leur activité) . . . . .	318
Commentaire de l'article 11 (Modes d'établissement du consentement à être lié par un traité) . . . . .	314	Chapitre VI. — Autres décisions et conclusions de la Commission	
Commentaire de l'article 2 (Expressions employées), paragraphe 1, alinéas <i>b</i> , <i>b bis</i> et <i>b ter</i> . . . . .	314	A. Droit relatif aux utilisations des voies d'eau internationales à des fins autres que la navigation	319
Commentaire de l'article 12 (La signature comme mode d'établissement du consentement à être lié par un traité) . . . . .	315	B. Programme de travail à long terme . . . . .	319
Commentaire de l'article 13 (L'échange d'instruments constituant un traité comme mode d'établissement du consentement à être lié par un traité) . . . . .	315	C. Organisation des travaux futurs . . . . .	319
Commentaire de l'article 14 (La ratification, un acte de confirmation formelle, l'acceptation ou l'approbation comme modes d'établissement du consentement à être lié par un traité) . . . . .	315	D. Coopération avec d'autres organismes . . . . .	319
Commentaire de l'article 15 (L'adhésion comme mode d'établissement du consentement à être lié par un traité) . . . . .	315	E. Date et lieu de la vingt-huitième session . . . . .	319
Commentaire de l'article 2 (Expressions employées), paragraphe 1, alinéa <i>g</i> . . . . .	315	F. Représentation à la trentième session de l'Assemblée générale . . . . .	319
Commentaire de l'article 16 (Échange, dépôt ou notification des instruments de ratification, de confirmation formelle, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion) . . . . .	315	G. Conférence commémorative Gilberto Amado . . . . .	319
Commentaire de l'article 17 (Consentement à être lié par une partie d'un traité et choix entre des dispositions différentes) . . . . .	315	H. Séminaire de droit international . . . . .	319
Commentaire de l'article 18 (Obligation de ne pas priver un traité de son objet et de son but avant son entrée en vigueur) . . . . .	315	<b>1359<sup>e</sup> séance</b>	
Chapitre IV. — Clause de la nation la plus favorisée ( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )		<i>Vendredi 25 juillet 1975, à 10 h 25</i>	
B. Projet d'articles sur la clause de la nation la plus favorisée ( <i>suite</i> )		Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa vingt-septième session ( <i>suite</i> )	
Commentaire de l'article 13 [16] (Droit au traitement national en vertu d'une clause de la nation la plus favorisée) . . . . .	315	Chapitre II. — Responsabilité des États ( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )	
		B. Projet d'articles sur la responsabilité des États ( <i>suite</i> )	
		Commentaire de l'article 11 (Comportement de personnes n'agissant pas pour le compte de l'État) . . . . .	319
		Chapitre VI. — Autres décisions et conclusions de la Commission ( <i>reprise du débat de la séance précédente</i> )	
		B. Programme de travail et organisation des travaux	320
		Remerciements à M. Teslenko, directeur adjoint de la Division de la codification du Service juridique . . . . .	321
		Clôture de la session . . . . .	321